

SICAV BH PLACEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 Juin 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **3 946 167**, un actif net de D : **3 699 272** et un bénéfice de la période de D : **93 356**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 30 juin 2015, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les disponibilités enregistrent au 30 Juin 2015, 20.21% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 Juillet 2015

Le commissaire aux comptes :

ProAudit

Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Juin 2015
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 134 991	3 666 222	3 105 167
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 320 286	2 778 280	2 307 252
b- Obligations et valeurs assimilées		814 705	887 942	797 915
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		797 477	317 111	882 317
a- Disponibilités		797 477	317 111	882 317
AC 3 - Créances d'exploitation		13 699	15 363	548
a- Dividendes & intérêts à recevoir		13 152	15 363	-
b- Autres créances d'exploitation		548	-	548
TOTAL ACTIF		3 946 167	3 998 696	3 988 031
 <u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	5 884	12 135	5 360
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	241 011	243 797	246 556
TOTAL PASSIF		246 895	255 931	251 916
 <u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 4	3 644 852	3 703 958	3 654 245
CP- 2 Sommes distribuables	3 - 5	54 420	38 807	81 871
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		8	67	66
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		54 412	38 739	81 805
TOTAL ACTIF NET		3 699 272	3 742 765	3 736 116
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 946 167	3 998 696	3 988 031

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2015
(Unité en TND)

		<i>Période du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Période du 01/04/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/01/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/01/2014 au 31/12/2014</i>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	64 418	73 104	58 327	67 712	130 042
a- Dividendes		55 659	55 659	48 854	48 854	92 148
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 759	17 444	9 473	18 858	37 895
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		64 418	73 104	58 327	67 713	130 042
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-2	4 413	8 806	5 294	10 955	19 907
REVENU NET DES PLACEMENTS		60 005	64 298	53 034	56 758	110 136
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-3	5 042	10 006	7 577	15 292	23 740
RESULTAT D'EXPLOITATION		54 963	54 291	45 456	41 466	86 396
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		120	120	-2 727	-2 727	-4 591
Sommes distribuables de la période		55 083	54 412	42 729	38 739	81 805
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-120	-120	2 727	2 727	4 591
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		190 837	178 964	40 359	162 495	498 023
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-140 728	-194 400	-273 471	-254 692	-531 097
* Frais de négociation des titres		-11 717	-16 365	-26 355	-71 784	-92 936
RESULTAT NET DE LA PERIODE		93 356	22 491	-214 010	-122 516	-39 614

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 juin 2015
(Unité en TND)

	<i>Période du 01/04/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Période du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Période du 01/04/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/01/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/01/2014 au 31/12/2014</i>
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a- Résultat d'exploitation	54 963	54 291	45 456	41 466	86 396
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	190 837	178 964	40 359	162 495	498 023
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-140 728	-194 400	-273 471	-254 692	-531 097
d- Frais de négociation des titres	-11 717	-16 365	-26 355	-71 784	-92 936
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	82 155	82 155	134 994	134 994	134 994
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	27 459	27 491	39 305	39 305	39 305
* Capital	86 000	86 100	125 700	125 700	125 700
* Régularisation des sommes non distribuables	-59 058	-59 127	-86 356	-86 356	-86 356
* Régularisation des sommes distribuables	517	518	-39	-39	-39
b- Rachats	3 674	4 670	770 137	770 468	860 019
* Capital	11 600	14 700	2 456 500	2 457 500	2 741 300
* Régularisation des sommes non distribuables	-8 010	-10 135	-1 689 064	-1 689 744	-1 885 858
* Régularisation des sommes distribuables	83	105	2702	2711	4 577
VARIATION DE L'ACTIF NET	34 985	-36 844	-1 079 836	-988 672	-995 321
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	3 664 286	3 736 116	4 822 601	4 731 437	4 731 437
b- En fin de période	3 699 272	3 699 272	3 742 765	3 742 765	3 736 116
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	115 923	115 953	142 099	142 109	142 109
b- En fin de période	116 667	116 667	118 791	118 791	115 953
VALEUR LIQUIDATIVE	31,708	31,708	31,507	31,507	32,221
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	10,20%	1,20%	-17,50%	-5,04%	-0,37%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2015 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/06/2015, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30/06/2015 ou par rapport à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.06.2015	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	521 696	2 338 806,705	2 252 908,135	57,09%	60,90%	
AMS	4 940	34 465,423	22 743,760	0,58%	0,61%	
ARTES	7 000	51 245,220	53 186,000	1,35%	1,44%	
ASSAD	19 000	152 802,420	135 432,000	3,43%	3,66%	
ATB	8 000	37 440,862	36 992,000	0,94%	1,00%	
ATL	37 800	106 302,190	102 513,600	2,60%	2,77%	
BNA	14 250	189 319,667	180 519,000	4,57%	4,88%	
CARTHAGE CEMENT	101 300	209 983,564	184 669,900	4,68%	4,99%	
CELLCOM	5 000	42 872,009	42 335,000	1,07%	1,14%	
CEREALIS (AA)	3 665	24 738,750	21 458,575	0,54%	0,58%	
DELICE HOLDING	8 562	125 005,200	138 122,184	3,50%	3,73%	
ESSOUKNA	10 500	74 738,107	52 468,500	1,33%	1,42%	
HEXABYTE NS 2012	3 000	28 689,700	24 348,000	0,62%	0,66%	
ICF	219	5 396,920	6 377,280	0,16%	0,17%	
LANDOR NS	7 000	46 617,392	39 739,000	1,01%	1,07%	
MODERN LEASING	65 674	309 305,470	308 667,800	7,82%	8,34%	
MONOPRIX	790	12 654,949	12 640,000	0,32%	0,34%	
NAKL	8 383	78 973,470	94 895,560	2,40%	2,57%	
NEW BODY LINE	6 635	53 680,356	60 093,195	1,52%	1,62%	
POULINA GH HOLDING	5 000	28 024,210	26 580,000	0,67%	0,72%	
SAH	2 000	23 740,000	22 994,000	0,58%	0,62%	
SIAME	1 000	2 677,906	2 528,000	0,06%	0,07%	
SOMOCER	85 800	255 903,283	248 734,200	6,30%	6,72%	
SOTRAPIL	2 000	22 240,122	16 488,000	0,42%	0,45%	
SOTUMAG	59 089	108 802,052	128 814,020	3,26%	3,48%	
TAWASOL GP HOLDING	25 000	17 700,000	16 950,000	0,43%	0,46%	
TRE NS J 01012015	6 022	47 152,260	47 152,260	1,19%	1,27%	
TUNIS-RE	21 067	198 649,788	174 919,301	4,43%	4,73%	
UIB	3 000	49 685,415	50 547,000	1,28%	1,37%	
Obligations:	12 432	793 318,469	814 705,355	20,65%	22,02%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	333 269,616	344 706,737	8,74%	9,32%	
BH 2009	5 000	384 503,333	392 633,246	9,95%	10,61%	

CHO2009	1 000	62 500,000	64 299,365	1,63%	1,74%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL 2014 595%(A)	1 432	13 045,520	13 066,007	0,33%	0,35%	
Droits	126 954	77 455,224	67 377,390	1,71%	1,82%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
ML DA 1/4 25052015	61 472	70 078,080	60 242,560	1,53%	1,63%	
ML DS 1/2 25052015	61 474	614,740	614,740	0,02%	0,02%	
MNP DA 1/5 16062015	2 000	6 180,000	6 000,000	0,15%	0,16%	
STPIL DA 1/32 18062015	2 000	580,000	520,000	0,01%	0,01%	
TRE DS 1/3 18052015	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général	661 082	3 209 580,398	3 134 990,880	79,44%	84,75%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **5 884** dinars au 30-06-2015 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Rémunération du gestionnaire à payer	4 119	10 371	4 180
Rémunération du dépositaire à payer	1 765	1 764	1 180
Total	5 884	12 135	5 360

3-3 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2015 à **241 011** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014
Jetons de présence	1 856	2 514	4 399
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	302	314	320
Etat retenues à la source	1 383	1 252	26
Honoraires CAC à payer	12 491	14 660	16 899
Rémunération du Directeur Général	150	150	150
TCL à payer	51	129	8
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Autres débiteurs	-	-	-26(*)
Total	241 011	243 797	246 556

(*) Il s'agit de la retenue à la source sur les intérêts du coupon courus due à la participation de la société à l'emprunt national.

3-4 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2015 au 30-06-2015 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2014	
Montant	3 654 245
Nombre de titres	115 953
Nombre d'actionnaires	172
Souscriptions réalisées	
Montant	27 134
Nombre de titres émis	861
Rachats effectués	
Montant	-4 633
Nombre de titres rachetés	-147
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	178 964
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	-194 400
Frais de négociation des titres	-16 365
Régularisation des sommes non distribuables	-94
Capital au 30-06-2015	
Montant	3 644 852
Nombre de titres	116 667
Nombre d'actionnaires	171

3-5 Notes sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-06-2015 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	81 805	45	81 850
Exercice en cours	54 291	120	54 412

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er}Avril 2015 au 30 Juin 2015 la somme de **64 418** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/04/2015 au 30/06/2015	01/01/2015 au 30/06/2015	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 31/12/2014
Dividendes	55 659	55 659	48 854	48 854	92 148
Revenus des obligations & valeurs assimilées	8 759	17 444	9 473	18 858	37 895
Total	64 418	73 104	58 327	67 712	130 042

4-2 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er}Avril 2015 au 30 Juin 2015 à **4 413** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2015 au 30/06/2015	01/01/2015 au 30/06/2015	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du gestionnaire	4 119	8 221	5 000	10 371	18 727
Rémunération du dépositaire	294	585	293	584	1 180
Total	4 413	8 806	5 294	10 955	19 907

4-3 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er}Avril 2015 au 30 Juin 2015 à **5 042** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2015 au 30/06/2015	01/01/2015 au 30/06/2015	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 31/12/2014
Redevances CMF	916	1 827	1 111	2 305	4 161
Honoraires commissaires aux comptes	2 556	5 137	4 866	9 679	13 018
Jetons de présence	932	1 854	932	1 854	3 739
Rémunération du Directeur Général	530	1 059	529	1 059	2 118
TCL	109	130	138	161	271
Autres charges	-1	-	-	235	232
Autres impôts et taxes	-	-	-	-	200
Total	5 042	10 006	7 577	15 292	23 740

4-4 Ratios de gestion des placements :

- **Charges de gestion des placements /actif net moyen** soit : $4\,413 / 3\,684\,429 = 0,12\%$
- **Autres charges / actif net moyen** soit : $5\,042 / 3\,684\,429 = 0,14\%$

4-5 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la SIFIB BH ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ de conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.